



**Communiqué de presse
Strasbourg, 11 décembre 2017**

Barrage-réservoir de Champagney : vidange décennale et travaux de sécurisation

Construit au XIX^e siècle, le barrage-réservoir de Champagney dit « bassin de Champagney » est géré par Voies navigables de France (VNF). Son rôle est de permettre un stockage des eaux prélevées au barrage en rivière du Rahin afin d'alimenter le bief de partage du Canal du Rhône au Rhin Branche Sud. Pour garantir la sécurité maximale du bassin, VNF entreprend une inspection complète de l'ouvrage tous les dix ans. Démarrée en mars 2017, la vidange de sécurité du barrage-réservoir arrive bientôt à son terme avant son remplissage prévu au premier trimestre 2018.

Une vidange de sécurité

Outre un suivi en continu et des visites et auscultations annuelles, le barrage-réservoir de Champagney est soumis à un examen technique complet pour s'assurer de son bon état de fonctionnement et garantir l'alimentation en eau du canal et la sécurité des populations. En effet, ce barrage-réservoir alimente principalement en eau le canal de Montbéliard à la Haute-Saône et le canal du Rhône au Rhin. Le bassin accueille une base de loisirs nautiques et des pêcheurs.

Cette vidange de sécurité nécessite une mise à sec complète pour accéder aux parties habituellement sous l'eau et ausculter tout le barrage (vannes d'alimentation du canal, vannes de vidanges, parement amont...). Ce barrage est classé A au titre de la sécurité sur les ouvrages hydrauliques (SOH), niveau le plus haut de classement compte-tenu de sa hauteur importante (35 m), de sa nature (barrage qui tient par son propre poids) et du volume stocké (13 millions de m³).

Une opération longue et délicate

Pour assurer le bon déroulement de l'opération de vidange, l'abaissement du niveau d'eau a été lent et régulier pour ne pas fragiliser l'ouvrage et respecter les capacités de transit du réseau en aval du barrage.

Coté piscicole, VNF Strasbourg a procédé à « une pêche de sauvegarde » avant que le barrage ne s'assèche complètement. De septembre à octobre 2017, ce sont ainsi quelque 10 tonnes de poissons qui ont été pêchés dans la retenue. Après la vidange, un repoissonnement sera mené en concertation étroite avec la Fédération de pêche départementale et les services de l'État.

Les travaux d'entretien

Cette vidange doit permettre de réaliser, d'octobre 2017 à février 2018, plusieurs travaux qui n'auraient pu être engagés hors vidange parmi lesquels une étanchéification des joints et fissures du masque amont, une nouvelle vanne de sécurité sur la prise d'eau inférieure, la construction d'un ouvrage de visite de la bonde de vidange...

L'opération de vidange est soumise à autorisation au titre de la loi sur l'eau et a fait l'objet d'une enquête publique. L'inspection complète du barrage réalisée pour le compte de VNF est menée par un maître d'œuvre agréé pour les grands barrages et contrôlée par les services de contrôle de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté et de la Préfecture de la Haute-Saône.



À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE France - www.vnf.fr

Les 4 700 personnels de Voies navigables de France agissent au quotidien pour garantir le service public de la voie d'eau. Établissement public administratif, VNF intervient principalement sur :

Les infrastructures/ouvrages : il exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen (6 700 kms de canaux, fleuves et rivières canalisées, plus de 3 000 ouvrages d'art, 40 000 hectares de domaine public fluvial).

Le transport de marchandises: il développe le transport fluvial de fret en promouvant et favorisant le report modal et les logistiques multimodales.

Le tourisme/patrimoine fluvial : il préserve et valorise les équipements et lieux de vie de la voie d'eau pour accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement économique local.

Le développement durable / eau : il optimise la gestion de l'eau dans une démarche éco-responsable et de préservation de la biodiversité.

Facilitateur d'échanges entre les acteurs économiques et institutionnels du fluvial (chargeurs, transporteurs, collectivités, opérateurs de tourisme...) au profit du développement du secteur, VNF propose et développe une offre de service adaptée aux besoins des usagers de la voie d'eau.

VNF STRASBOURG - www.vnf-strasbourg.fr

La Direction territoriale de VNF Strasbourg est l'une des sept directions de Voies Navigables de France. Elle gère un réseau d'environ 480 km dont 190 km de réseau à grand gabarit desservant cinq pays : la France, la Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique. Implantée dans les Régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté, elle s'étend sur cinq départements : Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle, Territoire de Belfort, Haute-Saône.

Contact presse

Voies navigables de France
Direction territoriale Strasbourg
Responsable communication
Laure Mauny
T. 03 67 07 92 48
P. 06 78 37 69 24
laure.mauny@vnf.fr